

Le relais des Graves

Janvier 2019

www.castres-gironde.fr

N°

98

Edito

Sommaire

Vie municipale

Edito p 2
Conseils Municipaux p 3, 4, 5, 6
Travaux p 7
Personnel p 8
Castres en fêtes p 9

Environnement

Poubelles orphelines p 10, 11

Jeunesse

Mission Locale p 12, 13
Vie Scolaire p 14, 15
Bibliothèque p 16
ALSH « La Ballade » p 17

Vie Ouotidienne

Solidarité p 18

Les associations

Tennis p 19
CCL / Solidarité manouches en
Graves p 20
Gym volontaire/APECG p 21
ACPG/ La Détente p 22

Le carnet

Etat civil p 23
Permanences
Numéros utiles p 23

En tout premier lieu, permettez- moi de vous présenter, avec mes Collègues du Conseil Municipal et l'ensemble de l'Equipe Municipale, mes vœux les plus chaleureux pour **2019**.

Cette année débute, il faut bien le reconnaître, dans un climat troublé, révolté : 10 semaines de manifestations citoyennes respectables mais entachées de brutalités et de dégradations gratuites, inutiles et

portant tort à la défense des revendications justifiées des plus démunis d'entre nous.

Dans le cadre du grand débat national voulu par le Président de la République, la mairie met à la disposition de chacun de vous, aux heures d'ouverture du secrétariat, un registre ou cahier de doléances et de propositions. De même une salle de réunion pour organiser vos débats est à la disposition de chacun.

Vous l'avez noté, les élus locaux participeront à ce grand questionnement pour défendre le territoire et se faire entendre sur des sujets qui ont été trop souvent accaparés par des grands élus qui, eux-mêmes, sont trop souvent déconnectés du « terrain », ignorant par là les difficultés qu'éprouvent les femmes, les hommes et les enfants de nos communes, ne serait-ce que d'une commune à l'autre, tant les disparités de richesses et de services publics sont grandes.

Je vous ferai part prochainement des propositions qui seront retenues par le Conseil Municipal. Je vous invite à venir déposer vos remarques et suggestions, soit en écrivant directement sur le cahier mairie, soit en collant un texte que vous aurez tranquillement écrit chez vous. Cette consultation du Peuple est un moment inédit et n'avait pas eu lieu depuis 250 ans et c'était avant la Révolution Française de 1789....!

Nous espérons tous que ces deux mois de consultation démocratique de l'ensemble des Français permettront de dresser le canevas des problèmes majeurs exprimés, les besoins sociaux, dont le travail et sa reconnaissance, apparaissant déjà essentiels; mais surtout que ces idées forces seront entendues, écoutées et feront naître des réponses adaptées que notre Gouvernement mettra très vite en application.

En dernière observation, il m'apparaît que ce premier semestre 2019 sera profitable à tous (les gouvernés et les gouvernants) ou ne sera pas, risquant d'ouvrir une longue période d'incertitudes.

Trois grands moments clés vont marquer ce printemps et cet été 2019 :

- en avril, la qualité et la clarté des doléances et des propositions qui naîtront fructueusement de ces cahiers, tout comme la réponse pragmatique que doit donner le Gouvernement
- en mai, la campagne électorale et le résultat des élections européennes qui pèseront de tout leur poids sur la politique française
 - le 14 juillet, jour de Fête Nationale, l'occasion pour les Français de manifester leur désir, leur devoir même, de retisser ensemble le lien social républicain.

Ne perdons jamais notre confiance les uns envers les autres.

BONNE ANNEE 2019!

Daniel CONSTANT Maire de CASTRES- GIRONDE Vice-Président de la CCM.



Les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune et sur demande auprès des services de la mairie.

Séance du 28 septembre 2018

Tarif; restauration scolaire Année 2018/2019 :

Compte tenu des frais de fonctionnement du service de restauration scolaire (personnel, fluides) et pour permettre de maintenir l'équilibre entre le prix moyen d'achat du repas à la société de prestation de service et le prix de vente aux familles, Monsieur le Maire propose une augmentation de 1, 5 % du tarif de la restauration scolaire.

Les nouveaux tarifs applicables seraient les suivants :

- Prix du repas pour un enfant : 3,48 € au lieu de 3,43 €
- Prix du repas pour un enfant : 2,80€ au lieu de 2,76€ (lorsque trois enfants de la même famille vont à la cantine)
- Prix du repas adulte : 5,62 € au lieu de 5,54€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer ces nouveaux tarifs à

Tarif; garderie et étude Année ; colaire 2017/2018 :

M. le Maire propose que les tarifs actuels de garderie et d'étude soient revus afin de prendre en compte l'inflation. Il propose une légère augmentation de 1,5 % par rapport aux tarifs précédents à compter du 1^{er} octobre 2018.

Les nouveaux tarifs seraient les suivants:

GARDERIE du matin : 7 h30 – 8 h20			
Pour 1 enfant	0.52 €	ETUDE	
Pour 3 enfants	1.25 €	Tarif journalier pour 1 enfant	1.58 €
		Tarif journalier pour 3 enfants	3.47 €
GARDERIE du soir : 16 h30 - 19 h		•	
Pour 1 enfant	1.49 €	ETUDE-GARDERIE (garderie du soir + étude)	
Pour 3 enfants	3.68 €	Tarif journalier pour 1 enfant	3.08 €
		Tarif journalier pour 3 enfants	7.16 €
GARDERIE journée complète (matin + soir)		A.L.S.H	
Pour 1 enfant	2,00 €	Garderie du matin (7h30-9h)	0.92 €
Pour 3 enfants	4.90 €	Garderie du soir (17h-18h30)	0.92 €
		Garderie matin + soir	1.85€
		Garderie 3 enfants matin ou soir	2.25 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} octobre 2018.

Refonte des tarifs ALSH Hors commune

Mme Finet, adjointe en charge de la jeunesse, propose au Conseil Municipal de procéder à une refonte du tarif pour ces enfants hors commune en appliquant le même mode de calcul que pour les enfants de la commune, à savoir un tarif par tranche de quotient familial. Approuvé par le Conseil à l'unanimité. (Tarifs consultables sur le site de la commune.)

Désignation d'un conseiller municipal de la commission de contrôle du répertoire électoral unique Mme Tastet se porte volontaire pour participer à cette commission. Accepté à l'unanimité.

Signature du contrat Enfance Jeunesse 2018-2021

Ce partenariat permet aux communes et à la Communauté de communes d'être soutenues financièrement et techniquement dans la mise en œuvre de leurs politiques d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à poursuivre et à renouveler ce partenariat avec la CAF à travers la signature d'un nouveau contrat enfance-jeunesse, pour une durée de quatre ans (2018-2021).

Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire.

Mme PEREZ, adjointe en charge des affaires scolaires, informe le Conseil que l'association ELA organise, comme l'an passé, un cross pour les enfants du primaire de l'école en vue de récolter des fonds pour l'association. Elle propose que la commune verse une subvention exceptionnelle de 350 € à la coopérative scolaire qui se chargera ensuite de verser les fonds à l'association. Adopté à l'unanimité.



Travaux de remise en peinture des façades du groupe scolaire et d'implantation d'une nouvelle clôture

Travaux de mise en peinture du groupe scolaire 17 735,11 \in H.T. Implantation nouvelle clôture 2 660,00 \in H.T.

 Total H.T.
 20 395,11 €

 T.VA
 4 079,20 €

 Total T.T.C
 24 474,13 €

Plan de financement :

Conșeil Départemental 50 % 10 095,58 € (taux x CD\$ de 0.99)

Autofinancement 14 378,55 €

Après avoir écouté les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à solliciter le Conseil Départemental de la Gironde pour une aide financière au titre des « aides à l'enseignement du 1^{er} degré » pour l'année 2019.

TRAVAUX DE VOIRIE Rue des deux ponts Demande de subvention FDAVC 2019

- Réfection de la voirie et des trottoirs 24 960,90 €

Rue des ponts (en bi-couche)

- TVA 20 %
 - Montant des travaux T.T.C.
 4 992,18 €
 29 953,08 €

Plan de financement :

\$ubvention F.D.A.V.C 7 411,29 € soit 35 % (du montant H.T. des travaux plafonnés à 25 000 €)

Autofinancement 22 541,79 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à solliciter le Conseil Départemental de la Gironde pour cette demande de subvention.

Séance du 16 novembre 2018

Renouvellement du transfert au \$DEEG de la compétence « Eclairage public »

Le Conseil Municipal renouvelle au SDEEG la compétence « éclairage public » sur le territoire de la commune pour une période de 9 ans à compter du 1er janvier 2019.

Approbation du rapport annuel 2017 des syndicats AR.PO.CA.BE et CA.PO.AR

Dans la présentation par Monsieur le Maire du rapport sur l'année 2017, quelques chiffres importants :

Prix de l'eau potable : 1, 577 € /m3 au 1er janvier 2018 au lieu de 1, 58 € /m3 en 2017

Prix de l'eau assainie : 3, 18 €/m3 au lieu de 3, 17 €/m3

Soit un prix total de : 4,757€/m3 au lieu de 4,750€/m3

La consommation d'eau, malgré l'accroissement de la population, est en légère baisse. La part revenant aux syndicats n'a pas augmenté depuis 1995 et la renégociation des contrats d'affermage a conduit à une diminution du prix de l'eau potable depuis 2012 et de l'eau assainie depuis 2010.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Approbation du rapport annuel 2017 du SPANC du SIAEPA de St Selve

M. le Maire présente la synthèse du rapport annuel 2017 du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif. Il fait part notamment de la population concernée par le syndicat, et précise que 70 habitations sont en ANC (Assainissement Non Collectif) à Castres, ce qui représente 175 personnes environ en 2017.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les missions du SPANC sont essentiellement des contrôles de conformité, des vérifications de conception et d'implantation des installations neuves ou réhabilitées, des diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Enveloppe des primes au personnel communal pour l'année 2018

L'enveloppe prévue pour le règlement de cette prime s'élève à 37 359,00 € à verser en novembre 2018. Elle sera répartie entre le personnel titulaire et non titulaire, à temps complet ou non complet sous forme d'I.A.T. (Indemnité d'Administration et de Technicité), et de P.F.R. conformément aux délibérations précitées.

Soit :

Article 6411 (titulaires) 32 563 \in Article 6413 (non titulaires) 4 796 \in



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, est d'accord pour engager cette enveloppe sur l'exercice 2018.

Mise en place du RIFSEEP au 1er janvier 2018

M. le Maire expose les modalités de la mise en place du nouveau régime indemnitaire appelé RIF-SEEP. (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Pour la commune de Castres-Gironde, tous les cadres d'emplois sont concernés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve cette modification.

Instauration du contrôle de conformité des installations privatives d'assainissement collectif en cas de cession de bien immobilier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de rendre obligatoire le contrôle du raccordement au réseau public d'assainissement, à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier

PRECISE que ce contrôle sera opéré par la SUEZ, société fermière du service assainissement, et que la prestation sera facturée directement au propriétaire qui vend son bien.

DECIDE de rendre obligatoire le contrôle de l'installation d'assainissement non collectif (ANC) à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier.

Subvention exceptionnelle pour les victimes des intempéries de l'Aude.

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide de verser la somme de 500 \in à la Fondation de France pour les victimes des intempéries dans l'Aude.

Séance du 7 décembre 2018

Aménagement de la route de Nadon D 214

Le maître d'œuvre et la commission MAPA réunis le 30/11/2018 ont effectué l'analyse des plis et proposent de retenir, selon les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de consultation (à savoir 30 % valeur technique, 15 % garantie et capacité technique, 15 % références professionnelles, 30 % prix des prestations, 10 % développement durable), l'offre la mieux disante soit :

- Entreprise ATLANTIC ROUTE à CARBON BLANC, pour un montant de 399 404,70 € H.T. soit 479 285,64 € T.T.C. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :
 - retient la proposition faite par la commission de travaux MAPA,
 - décide d'attribuer le marché adapté à l'entreprise ATLANTIC ROUTE pour un montant de 399 404,70 € H.T.
 - autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché adapté.

Rénovation de la salle des fêtes demande de subventions DEDENSES.

Travaux:	277 000,00 €
Maîtrise d'œuvre (8.5 %):	23 545,00 €
Coordonnateur SPS (1 %):	2 770,00 €
Bureau de contrôle (environ 3 %) :	8 310,00 €
Frais divers (publication):	2 000,00 €
Total H.T:	313 625,00 €
T.V.A 20 %:	62 725,00 €
Total T.T.C:	376 350,00 €

RECETTES :

D.E.T.R 35 %:

(hors honoraires, SPS et bureau contrôle) 96 950,00 \in Conseil Départemental : 49 500,00 \in (25 % du montant H.T. des travaux plafonnés à 200 000 \in) Emprunt : 0 \in Autofinancement : 229 900,00 \in

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions ci-dessus.



Construction d'une salle multi -sports

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commission bâtiments a validé le projet de construction d'une salle multisports pour l'année 2019.

Ce projet se monte à 457 120,00 € H.T. de travaux et équipements.

DEPENSES : Travaux et équipements : 457 120,00 € Total H.T: 457 120,00 € T.V.A 20 %: 91 424,00 € Total T.T.C: 548 544,00 €

RECETTES :

D.E.T.R 35 %: 159 992.00 € Emprunt: 0 € **Autofinancement:** 388 552,00 €

Après avoir écouté les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés d'autoriser M. le Maire à solliciter la subvention à l'Etat au titre de la DETR 2019 et à signer toute pièce relative à ce dossier.



Inscription sur les listes électorales

Ce qui change au 1er janvier 2019 en matière d'inscription sur les listes électorales A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électo-Liberté • Égalité • Fraternité rales évoluent au 1er janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs seront simplifiées, la fiabilité des listes électorales améliorée.

A partir du 1er janvier 2019, les électeurs pourront :

s'inscrire au plus proche du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente, actuellement. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019; déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites <u>www.d</u>emarches.interieur.gouv.fr ^[-] ou www.servicepublic.fr 🕒 , quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du REU. Pour voter à ces élections, les électeurs pourront déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019. Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019 ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- apporter la preuve de son attache avec la commune d'inscription.





Travaux en cours



Nouvelle clôture et arrachage de la haie pour un parking rallongé et un trottoir praticable devant l'école. Travaux réalisés par l'entreprise Ducos et nos employés communaux. Fin des travaux pour les vacances de Février.

> L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que la préparation de l'éclairage public route de Nadon.



L'aire de co-voiturage prend tournure. Ces travaux sont réalisés et financés par le Conseil Départemental de la Gironde.







Peinture des huisseries de la Mairie ainsi que de la salle Maurice Pothet et du CCAS. Réfection du mur de la ruelle Menguin. Travaux réalisés par l'entreprise Frey de Beautiran



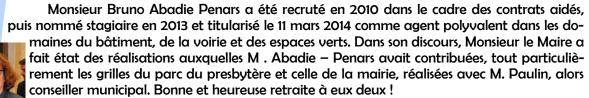
Vie communale



Départs à la retraite

Vendredi 9 novembre, dans les salons du presbytère, Monsieur le Maire et la municipalité de Castres- Gironde accueillait deux « jeunes » retraités pour leur témoigner la reconnaissance de tout le village. Monsieur Guy Balauze et Monsieur Bruno Abadie-Penars étaient à l'honneur.

M.Guy Balauze est entré dans la collectivité territoriale le 1^{er} juin 1994 par le biais de contrats aidés, puis fut nommé le 1^{er} septembre 2000 sur un poste d'agent d'entretien polyvalent contractuel. Il a occupé ce poste durant 18 ans. Monsieur le Maire a rendu hommage à son dévouement, à son sérieux et à sa disponibilité. Un « brave homme toujours prêt à rendre un service... soucieux de la propreté de notre village et de ses forêts où sa passion des champignons l'entraîne souvent ...»



Cette sympathique rétrospective a été suivie de la remise des cadeaux et du verre de l'amitié durant lequel Monsieur le Maire remercia également Madame Creton, qui a passé une année au sein de notre collectivité comme agent administratif remplaçant et a souhaité « bonne chance » à Monsieur Quindroit, démissionnaire de son poste de responsable des services techniques pour intégrer le secteur privé.

11 novembre 2018

La commémoration du 11 novembre dans notre commune, comme dans tous les villages de France, a pris cette année un caractère particulier en raison du centenaire de l'Armistice de 1918. Celle- ci a commencé le 9 novembre par une soirée à la bibliothèque au cours de laquelle des lectures et un film retraçant la première guerre mondiale sous un angle particulier ont été proposés à un public venu en nombre.

Le dimanche 11 novembre, après que les cloches, comme il y a 100 ans, aient retenti, Monsieur Daniel Constant, Maire de Castres et Monsieur Cluzan, président des associations de combattants ont dévoilé la plaque présentant l'olivier du centenaire, planté aux côtés du monument aux morts par les services techniques, symbole de paix et de mémoire. La cérémonie, suivie par un public nombreux parmi lequel se trouvaient un nombre important d'enfants des écoles venus avec leurs parents, prit ensuite un tour plus traditionnel mais tout aussi émouvant à la lecture des poèmes par les enfants des écoles ou quand il fut fait l'appel des 27 soldats de notre commune morts aux combats.

Pour clôturer la cérémonie, Monsieur le Maire renouvela le souhait que la mémoire collective n'oublie ni les sacrifices, ni les horreurs engendrés par tous les conflits et appela à la fraternité entre tous les peuples.







Castres en fêtes!

Les festivités se préparent...



Pour faire suite à la dynamique qu'avait suscitée dans notre village la venue des « Scènes Buissonnières », le groupe des bénévoles y ayant participé et des membres de la municipalité se sont retrouvés par trois fois durant ces derniers mois avec pour but de créer ou recréer des évènements festifs sur notre commune pour l'année à venir.

Le choix s'est porté sur deux dates : celle des Fêtes de la Pentecôte (8, 9, 10 juin) et la Journée Européenne du Patrimoine à la mi— septembre.

Nous pouvons déjà lever un coin du voile sur les festivités de la Pentecôte.

Durant ce week-end, **la fête foraine** prendra ses quartiers sur **le stade** pour permettre la venue de nouvelles attractions.

- Vendredi 7 juin : Concert gratuit du groupe Think Floyd « Tribute to Pink Floyd » au théâtre de verdure du bois deSavis, avec la reprise des succès de ce groupe mythique des années 70–80.
- Samedi 8 juin : Grand Prix de la Municipalité, course cycliste, l'après- midi sur le circuit de Roqueton
 - En soirée, repas festif avec animation musicale sur le stade. Repas sur réservation
- Dimanche 9 juin : Messe en l'église St Martin avec la participation d'une chorale et d'un organiste. Vin d'honneur sur le stade L'après – midi, « Rallye Familles » dans la commune.
- Lundi 10 juin : Ball Trap toute la journée

Nous espérons ainsi faire renaître ce moment de convivialité en proposant durant ces trois jours un programme éclectique pour petits et grands.





Une nouvelle proposition bien-être dans notre commune.





Environnement

LES POUBELLES ORPHELINES

Photos prises mardi 22 janvier après— midi Rappel : Le vendredi est le jour de collecte des OM sur toute la commune.









Pollution; visuelle et olfactive. Risque; sanitaire; Prolifération de nuisible;





Les poubelles doivent être sorties la veille au soir de la collecte (jeudi soir) et rangées hors du domaine public, une fois celle- ci réalisée.

Environnement





Gêne pour la circulation et mise en danger des piétons













Et și , en 2019, on prenaît une bonne résolution ? Celle de rentrer ses poubelles, par exemple.



Mission Locale des Graves





NOS CONSEILLERS ET PARTENAIRES VOUS ACCUEILLENT, VOUS ÉCOUTENT, VOUS AIDENT, VOUS INFORMENT, VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOTRE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Antenne de la Communauté de Communes de Montesquieu

Place Joane
33850 LEOGNAN
05 56 64 70 63
Contact.ccmontesquieu@mldesgraves.fr



CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE AVENIR

ACCUEIL - ORIENTATION

- > écoute et entretien avec un conseiller
- > aide au choix professionnel
- > information et documentation sur les métiers





FORMATION

- > analyse de vos besoins, élaboration de projet, aide au financement
- > accès aux dispositifs de formation (qualifiante ou non-qualifiante)
- > bilan de compétences

VIE QUOTIDIENNE

- > relais vers les services compétents et les partenaires locaux
- > réponses à vos questions :
- hébergement, santé, transport, droits sociaux et loisirs







- > accès aux offres d'emploi, techniques de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, contacts employeurs...)
- > information sur les mesures en faveur de l'emploi, droit du travail

FORUM POUR L'EMPLOI Vendredi 8 mars 2019 Salle des Fêtes CASTRES— GIRONDE

Organisé par l'association A.DE.L.E. sur le territoire du PLIE des Graves en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale des Graves, le Pôle Territorial de Solidarité des Graves et la Mairie de Castres— Gironde.



Jeunesse





On a collé les dossards autocollants sur le tre shirt.
On est alle au stade et on a fait un petit échauflement. On s'est préparé et les directrice à lancé
le top déport. On à cours 8 minutes. Et après on
a mangé un petit goliter. De maire, les jarents
et les autres enfants nous encourageaient. Et après
c'était à nous d'encourager. Et après on a
formé E L A. La maîtresse nous a pris en photo.

Le cross EL. A

On a mis les dorsands autocallants au début.

On est allé sour le state Il y avait de la misique

On s'est échauffé le maire est venu et des

parents sont venus et ils ent courre avec les CP:

Otépies e étant à nous

La virietrice a donné le top et on est paset et

on à loit 8 minutes. Après il y avait un gater.

On a bu du just orange et on a mangé un gateru.

Les reporters de la classe de CE1 de Mme Mingoutaud vous font partager leurs articles.



le cross E. A.

On, a mis les dossards.

On est entré rur le stade.

On a fait la photo.

On a fait l'échauffement,

La directrice a donné le top départ.

On a couru huit minutes.

On a encouragé les grands.

Il y avoit des parents, et le maire et la directrice.

Et après on a goûté du jus d'orange et des gateaurs.

Solidarité

Jeunesse

On a collé les dossards autocollants sur le tre shirt.
On est alle au stade et en a fait un petit échauflement. On s'est préparé et la directrice à lancé
le top départ. On à couru 8 minutes. Et après en
a mange un petit goûter be maire, les parents
et les autres enfants nous encourageaient. Et après
et les autres enfants nous encourageaient. Et après
c'était à nous d'encourager. Et après en photo





Merci au Père Noël et à ses lutins !



APPEL des CM2 à la population

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de notre projet départemental « autour de mon école, il y a ... », nous recherchons de vieilles photos. Nous nous engageons à les scanner et à vous les rendre :

Des anciens commerces, le marché aux petits pois,

Le port en activité,

Le lavoir en activité,

L'ancienne gendarmerie,

Les inondations.

Le maréchal-ferrant, les chemins de halage, des chevaux au travail.

Et des documents montrant l'extension des constructions à partir du vieux bourg.



Bibliothèque





En novembre, nous avons honoré les poilus avec des lectures de lettres et la projection d'un film pour inaugurer un nouveau rendez-vous « Un livre, un film ».

Nous avons ensuite reçu Camille Piantanida auteure illustratrice à l'école et à la bibliothèque pour nous faire découvrir son métier. Elle dessina devant les enfants une belle fresque.

Ce fut ensuite au tour de Sandrine Biyi de venir nous présenter le Tome 6 de la Série « La dame de La Sauve ». Devant un parterre de passionnés, elle captiva son auditoire par son érudition sur cette période du moyen-âge qu'elle connait tant. Elle expliqua comment cette série sera mise à l'écran prochainement.

Au mois de décembre, c'est avec une exposition sur les lettres « Promis, juré on s'écrira » que le programme des animations a commencé. Nous avons projeté un film d'animation sur Noël qui a été suivi de l'écriture de la Lettre au Père Noël.

La semaine suivante, nous avons lu des Kamishibaï « La légende du Sapin » et « Noël arrive », suivi du traditionnel bricolage et de la distribution de surprises, ce programme 2018 se terminant par la venue de Claire Candelon, calligraphe qui nous a présenté la calligraphie latine et ses outils. Après des démonstrations, le temps était venu de faire des essais. Ce qui n'était pas le plus simple..

L'année recommence avec ses rendez-vous incontournables, Mercredi-Lire, les lectures BB nounous, un livre, un film, etc.

Le Samedi 19 janvier pour la nuit de la lecture, la bibliothèque organisera avec l'école la finale des petits champions de la lecture à partir de 17 heures.

Pour des plus amples informations, n'hésitez pas à regarder l'agenda du site de la commune pour découvrir les nouveautés, le programme et les horaires des animations :

www.castres-gironde.fr



HORAIRES d'OUVERTURE

Mercredi : 10 h- 12 h / 14 h 30 - 19 h Jeudi : 10 h- 12 h Samedi : 9 h 30 - 12 h





<u>Jeunesse</u>



Ouverture des accueils :

L'accueil de loisirs 3/11 ans est ouvert aux vacances scolaires,

excepté 15 jours à Noël et 15 jours en été (fermeture du 05 au 18 août 2019 inclus). L'accueil ados 12/15 ans ouvre 2 jours et une soirée par semaine de périodes scolaires. Renseignements :

Nathalie DUMAS-PEJEAN 0556674000/0637792628 alshcastresgironde@orange.fr

Le plan mercredi :

Cette année la commune de Castres-Gironde a mis en place « LE PLAN MERCREDI ». Des ateliers sont financés par notre commune, avec le soutien de la CAF.

Les enfants inscrits à l'ALSH « LA BALLADE », le mercredi, ont la possibilité de participer à des ateliers, gratuitement. Les intervenants extérieurs sont issus de nos différentes associations communales.

Les 3/6 ans ont pratiqué la baby gym avec Chantal BRUN et les 5/7 ans l'initiation tennis avec Antoine COSNARD.

Les plus grands ont cuisiné et pâtissé avec Xavier CHAMPALOU, le cuisinier de notre commune. Un atelier musique, « découverte d'instruments » a vu le jour, les enfants (8/10 ans) sont assidus et espèrent nous présenter leur création à la kermesse cette année...







Vie quotidienne





Fin Novembre 2018, le CCAS a participé à la collecte nationale de la Banque Alimentaire. Pour la 1ère fois depuis près de 20 ans, nous étions présents sur 2 magasins en même temps grâce à la participation de nouveaux bénévoles. Ainsi nous avons récolté 4 fois plus de denrées que les années précédentes soit près de 1 600 kg. Grâce à la présence d'autant de bénévoles et de donateurs bien sûr, nous avons réussi tous ensemble notre mission de solidarité.

Pour l'année écoulée, 40 Castrais ont bénéficié de plus de 10 tonnes de denrées alimentaires distribuées par le CCAS pour une valeur estimée de 35 000 €. (estimation France Agrimer).

Une nouvelle année débute et donc nous devons rester vigilants pour assurer chaque semaine notre soutien aux bénéficiaires. N'hésitez pas à continuer votre engagement social tout au long de l'année selon vos disponibilités en vous inscrivant auprès du CCAS. Merci à tous et meilleurs vœux de bonheur et de partage pour 2019.

L'équipe du CCAS.



Depuis le 1er janvier 2018, 2, 10 tonnes de Textiles, Linges, Chaussures (TLC) ont été collectés sur notre commune, soit 1, 01 kg par habitant.

Bravo pour votre effort! Continuez!

www.lerelais.org



COMITE des GRAVES

1 Place Joane 33850 LEOGNAN

TEL: 06 99 88 99 37 lesgraves@spf33.org

Voilà plus de vingt ans que le Comité des Graves du Secours Populaire poursuit ses actions au sein de la Communauté de Communes de Montesquieu avec comme objectif : venir en aide aux familles les plus défavorisées et leur redonner un peu d'espoir.

En plus de l'aide alimentaire, les familles bénéficient de notre soutien en ce qui concerne l'accès aux loisirs, à la culture, aux vacances etc...;

De plus, dans notre boutique solidaire "Pop Style" de Martillac, elles peuvent se procurer des vêtements gratuitement.

Tout cela demande un effort sans faille de tous les bénévoles du Secours Populaire mais aussi l'accueil bienveillant du public, de nos partenaires et des communes du canton, que nous sollicitons ; qu'ils en soient ici, vivement remerciés. Car toutes les manifestations que nous organisons tout au long de l'année : braderie, vide-greniers, loto, collectes alimentaires n'ont qu'un seul but : récolter des fonds pour une solidarité toujours plus efficace.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 06 99 88 99 37 ou à nos locaux de Léognan et Martillac aux heures d'ouverture.

- à **Léognan**, Salle F4 du Foyer communal
- mardi de 17 heures à 19 heures (accueil des familles)
- jeudi de 15 heures à 17h30 (distribution alimentaire)
- à **Martillac**, route de l'Hironde, dans notre boutique solidaire "Pop' Style", ouverte à tous, vous pouvez vous procurer : vêtements pour toute la famille, jouets, vaisselle, livres, matériel de puériculture etc..., moyennant une participation modique.

Heures d'ouverture:

- Lundi 9h30 12 heures, uniquement les dépôts
- Lundi 14h 16h30
- Mercredi 14 h 16h30
- Vendredi 9h30 12h

Appel à bénévolat

Les activités du Comité des Graves nécessitent beaucoup d'heures de présence. Si vous avez un peu de temps libre et de l'énergie et que vous souhaitez faire preuve de solidarité, venez nous rejoindre pour renforcer notre équipe de bénévoles



Associations

Tennis Club Castres Saint Selve



Agenda du Tennis Club Janvier/Février/Mars

Championnats de Gironde Jeunes

(11/12 ans - 13/14 ans et 15/16 ans - 7 équipes engagées)

- Rendez-vous du Tennis tous les dimanches matin
- Rencontres amicales pour les adultes les enfants avec les clubs voisins en dehors des compétitions officielles

Février/Mars/Avril

- Championnats de Gironde mixte adultes (2 équipes engagées)
- 15 au 17 Mars : Sortie à la montagne à Saint Lary
- 23 mars : Plateau galaxie 10 ans orange Avril/Mai/Juin
- Championnats de Gironde adultes Hommes et Dames (5 équipes engagées)
- 18 et 19 Mai : Tournoi Jeunes TMC (11/12 ans et 13/14 ans)
- Du 1^{er} au 15 Juin : 1 er Tournoi Open Adultes du TCCSS (Organisation d'un tournoi homologué FFT avec une centaine de joueurs classés jusqu'à 4/6)
- 8 Juin : journée nationale de la fête du Tennis proposée par la FFT
- Samedi 15 Juin : finales du tournoi, remise des prix et soirée de clôture avec repas
- 19 Juin : Fête de l'école de tennis, animations + goûter avec enfants



Vous souhaitez jouer au tennis?

Contactez nous:

Tennis Club Castres Saint Selve

Tél:06 81 08 82 48 Maíl:<u>13330450@fft.fr</u>

Síte Web: www.tennís~castres~saintselve.com



Gouter de Noël avec les seniors

Le jeudi 20 Décembre, les enfants des groupes de Tennis de Castres ont partagé le goûter de Noël avec les aînés du club La Détente.

Un petit moment de bonheur intergénérationnel animé avec attention par Kelly et Mme Gentilhomme. Bravo à tous pour cette très belle soirée.



Associations

CASTRES CULTURE LOISIRS Section SCRABBLE

Le lundi 10 décembre, la section « Scrabble » a organisé son tournoi annuel dans la salle Pothet.
52 personnes – des clubs voisins de Podensac, Barsac, Preignac, Toulenne, Pujols sur Ciron – et bien sûr des adhérentes de Castres– Gironde – ont répondu présentes pour cette « compétition » et nous les en remercions.

Ce fût un après-midi convivial et chaleureux. Les 3 parties disputées se sont déroulées dans une très bonne ambiance.

A la fin du tournoi, les 5 personnes ayant eu les meilleurs scores ont été récompensées par un cadeau. Parmi elles, une adhérente de notre club de Castres. Puis pour clôturer cette sympathique journée une collation fût servie.



Merci aux bénévoles qui ont organisé cette manifestation et y ont mis toute leur énergie afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions.



Solidarité-Manouches en Graves

Notre jeune association, va fêter ce mois-ci sa première année d'existence officielle.

Elle a été impulsée par des personnes liées de longue date aux familles manouches. Notre but est de favoriser les contacts bienveillants, dans notre secteur, entre les habitants sédentaires et les habitants d'origine manouche vivant, pour beaucoup d'entre eux, en caravane. C'est d'abord par une meilleure connaissance mutuelle que l'on peut dénouer les peurs réciproques.

Nous avons commencé en proposant des séances de soutien scolaire pour les jeunes en âge d'aller au collège. Ils ont entre 12 et 16 ans, mais ont les plus grandes difficultés à entrer dans un univers où tout leur est étranger et volontiers hostile. Six enseignants bénévoles, renforcés par les professionnels de l'ADAV 33 (Association des Amis Des Voyageurs), les accueillent les lundis et vendredis matins dans une salle mise à disposition par la Municipalité.

Des jeunes mamans reçoivent aussi un accompagnement vers la lecture dans les caravanes le Jeudi.

Ces premiers échanges, gratifiants des deux côtés, nous permettent d'imaginer d'autres actions en commun. Les idées naîtront des besoins et des envies.

Notre Première Assemblée Générale Ordinaire est prévue le Samedi 9 Février à 14 h 30 dans la Salle Haute de la Mairie.

N'hésitez pas à venir, notre Association est ouverte à tous...

Notre présence est aussi un message pour les responsables politiques de terrain :

"Tous les citoyens ne sont pas hostiles aux Gens du Voyage"

Notre adresse mail: <u>manouches.graves@gmail.com</u>

Gym Volontaire Perce Neige

Associations



L'association GV Perce Neige souhaite à tous une Année 2019 sous le signe de la Bonne Santé, et rien de mieux qu'une activité sportive pour garder la forme!!

Le club GV Perce Neige propose différentes activités pour les enfants, GymKid le mercredi matin, et pour les adultes, plusieurs fois par semaine, Gym, Zumba et marche nordique.

Dimanche 13 janvier, le groupe de marche nordique a pu admirer les coteaux de Garonne depuis le Haut Langoiran lors d'une boucle de 7km, soit 9800 pas environ (10000 pas : recommandation journalière de l'OMS).

Il est possible de s'inscrire à toutes ces activités tout au long de l'année, pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau par téléphone ou par mail (0614780961, 0674492080, patricia_recordon@yahoo.fr).





Association des Parents d'Elèves de Castres-Gironde

L'année 2018 s'est terminée par notre boum de Noël, le dimanche 16 décembre, où les enfants ont pu venir passer un moment avec les copains sur des rythmes endiablés. Nous avons fabriqué une belle guirlande de Noël qui a été accrochée dans la cantine jusqu'à la fin de l'année. Ce fût une après-midi très conviviale, aussi bien pour les grands que pour les petits!

Le 9 février 2019, reprise en fanfare pour notre association avec le traditionnel loto de l'école annuel très attendu où vous pourrez gagner des lots grâce aux dons des parents et des commerçants de notre commune et des alentours : overboard, entrées au Puy du Fou, bons d'achats, soins beautés et bouteilles de vin (crus classés)

Nous terminerons l'année scolaire avec la kermesse de l'école le vendredi 28 juin 2019, qui sera proposée dans un format de spectacle un peu différent et toujours notre association pour assurer la restauration dans une ambiance festive pour le plaisir de tous.







L'équipe de l'APECG

ANCIENS COMBATTANTS

Associations

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Très belle cérémonie devant le monument aux Morts, en présence de près de 200 personnes et de nombreux d'enfants. Les points forts en ont été les suivants:

- La plantation pour le centenaire de l'armistice de la guerre 14/18 **d'un olivier de 100 ans d'âge.** Cet olivier est placé à la droite du monument aux Morts et est le symbole de la paix et de la gloire, alors qu'à sa gauche se trouve depuis 2007 un if symbole de la longévité et de l'immortalité.
- Le dévoilement de la plaque **''Centenaire 1918-2018''** par Monsieur le Maire, Daniel Constant et le Président des anciens combattants, Pierre Cluzan.
- L'hommage aux femmes dont on a que très peu évoqué leur place indispensable ce sont elles qui ont travaillé dans les usines, elles qui ont élevé les enfants, elles qui ont souffert autant que les hommes, elles qui se sont retrouvées très nombreuses, veuves en 1918.
- La lecture de poèmes "la Guerre" et la "Paix" par des enfants de l'École de Guyenne, l'appel des 27 Morts pour la France et le discours de Monsieur le Maire.

LA DETENTE

« LA DETENTE » poursuit son petit bonhomme de chemin avec une réunion hebdomadaire le jeudi après-midi, salle Maurice Pothet. Moment ludique et amical.

Le 22 novembre nous nous sommes joints au Club d'Arbanats « Le Regain des Graves » pour une sortie à Dancharia, virée très agréable, ensoleillée et plaisir partagé de retrouver ce beau pays basque.

Le mercredi 5 décembre : visite au Musée des Techniques à Beautiran :

accueil chaleureux de Mme M.Françoise MICOULEAU qui nous a guidés et a su capter toute notre attention par ses précieux renseignements pour retracer l'historique des merveilleuses toiles imprimées de Beautiran. Belles parmi tant d'autres, les toiles de JOUY, de ROUEN ... Puis exposition sur l'aluminium, métallurgie moderne qui permet de nombreuses réalisations dans l'aéronautique, les transports terrestres et maritimes, etc ... Des objets surprenants décoratifs, utilitaires d'aujourd'hui et du temps jadis! Quelques emplettes en boutique et pose au salon de thé où un délicieux chocolat chaud nous fût servi.

Mardi 18 décembre : repas de fin d'année au restaurant « L'Echoppe » à Villenave d'Ornon

Nous profitons de la nouvelle année pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé pour vous et vos familles et vous invitons à venir nous retrouver tous les jeudis après-midi de 14 h à 17 h 30, salle Maurice Pothet, moments d'amitié et de partage.



Le Carnet

Numéros utiles

Mairie - Secrétariat tél: 05 56 67 02 10

fax: 05 56 67 08 29

mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

Bibliothèque tél : 09 67 75 14 01

bibliotheque.castres@free.fr

Ecole « Les Lions de Guyenne »

tél: 05 56 67 39 92

E.castres-gironde@ac-bordeaux.fr

Maison de la petite enfance

tél: 05 56 67 27 42

ALSH «La Ballade» tél: 05 56 67 40 00

/ 06 37 79 26 28

alshcastresgironde@orange.fr

Médecins

M. DUBOIS tél : 05 56 67 54 23 Mme De WARREN tél : 05 56 67 30 18 M. BOUCHET tél : 05 56 32 34 43

Médecin neuro-psychiatre

M. BAYONNE tél : 05 56 67 56 59

Chirurgiens dentistes

Mme DIBY / Mme SALACROUP /

Mme MEDEVILLE tél: 05 56 67 10 63

Pharmacien

M. BOUTHORS Anthony tél: 05 56 67 01 32

Kinésithérapeutes / Ostéopathes

M. GONTHIER

Mme PROUS tél : 05 56 67 29 86 Mme TEYSSIER tél : 06 99 52 89 24

Orthophoniste

 Mme LATASTE
 tél : 05 56 32 84 16

 Mme LIA
 tél : 06 63 34 71 10

 Mme JOUET
 tél : 06 68 87 10 08

Infirmiers

Mme FETIVEAU / Mr GALIBERT

tél : 06 16 39 04 09 idel.castres@hotmail.com

Sophrologue

M. TRISKEL tél: 06 51 42 98 29

Ambulancier / Pompes Funèbres /

Funérarium

M. ESPAIGNET tél 05 56 67 17 17

Urgences

Police secours 17 Pompiers 18 SAMU 15

Appel d'urgence européen 112
Accueil sans abri 115
Allo enfance maltraitée 119
Enfants disparus 116 000

Centre anti poison tél : 05 56 96 40 80 Gendarmerie Castres Gironde tél : 05 56 67 70 90

Etat civil

Naissances

KAABECHE Sinas 23 juillet 2018

MARTINS ODEN Leandro 31 août 2018

RICCIO Diane, Garance 21 octobre 2018

CHADUFAUX Eden, Clément 29 octobre 2018

RODRIGUES GADRAS Gustave, Raphaël, Roger

04 novembre 2018

RONDELOT Roxane, Laure, Amandine

17 ianvier 2019

Mariage

Karine, Liliane CAMIADE & Daniel PEREIRA TENDEIRO

08 septembre 2018

Décès

HAZERA Jacqueline, Hélène, Léa
née GUIMBERTEAU,
LEMAN Paul,
PETIT Roger,
REY Ginette, Germaine née FAURE,
RANCINAN Pierrette, Anne, Isabelle,
24 octobre 2018
24 octobre 2018
27 décembre 2018
07 janvier 2019

Permanences

Conciliateur de justice

Anne PRADO\$, conciliateur de justice assure des permanences à La Brède les 2ème et 3ème mercredis de chaque mois sur rendezvous au 09 81 04 01 99 ou auprès du secrétariat de la mairie de La Brède au 05 57 97 18 58

Assistante sociale (MDSI Léognan)

Permanence à Castres les 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois sur rendez-vous au 05 57 96 02 60

Architecte conseil CAUE

Anne VAN DER ELST, permanence à La Brède le 2ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous auprès de la mairie de La Brède au 05 57 97 18 59

Permanences d'accès au droit

Infos Droits: le premier mercredi du mois de 14h à 16h à Beautiran, un vendredi par mois à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan sur rendez-vous au 05 56 45 25 21 www.infoloi.com

CIBC 33 (bilan de compétences, VAE) : point relais conseil à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan une fois/mois sur rendez-vous au 05 57 54 25 00 www.aquitaine-cap-metiers.fr

Familles en Gironde (surendettement, gestion budget) une fois/mois à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan sur rendez-vous au 05 56 51 17 17

Médiation familiale

La médiation familiale est désormais assurée par « Familles en Gironde ». Aucune permanence n'est organisée sur le secteur.

L'accueil des usagers se fait exclusivement sur Bordeaux (14 cours de l'Intendance)t et sur RV.



Ce qui vous attend ...

Samedi 9 février- Salle des Fêtes LOTO de l'APECG

Dimanche 10 février Randonnée VTT « La Grande Virée » Castres Cyclo Club

Vendredi 8 mars- Salle des Fêtes FORUM de l'EMPLOI



Samedi 16 mars Randonnée Cyclotouriste « la Pierre Beaugeard » Castres Cyclo Club

Le CASTRES CYCLO CLUB

Circuits de 20, 30, 50 km Rando Pédestre : 10 km

Ouvert aux licenciés et 1 licenciés avec certificat 1 autorisant la pratique du VTT

lnscriptions sur place à partir de 7 h 30 Engagements : licenciés UFOLEP), autres fédérations

LA GRANDE VIREE Dimanche 10 février 2019

Départ libre à partir de 8h30 Salle des Fêtes

Castres-Gironde



Dimanche 26 mai Elections Européennes

WWW.CASTRES-GIRONDE

BASTRINGUE MUSIQUE COCKTAIL TROPICAL

7,8,9 et 10 juin Fêtes de la Pentecôte



Numéro 98

Responsable de la publication : Daniel Constant

Réalisation: Commission « informations » Imprimeur: Create'Com-Dépôt de presse: n°

111/90 Couverture: Travaux route de Nadon